



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2025

Date convocation :
4 juillet 2025

Date affichage avis :
4 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

Objet :
**ACQUISITION DE
LA PARCELLE
AD966**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents : Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Martine DUPUY (représentée par Mme Martine MORY), M. Joël TISSIER (représenté par M. Joël DRECOURT), M. Gilles VARIN (représenté par M. René CHOTEAU), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Absents : M. Jean-Pierre BAUDIN, Mme Astrid DELANNOY, Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Béatrice BOUREL, Mme Félisberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : Mme Nicole COURBET.

Le conseil municipal,

Sur présentation de Michèle Madame BARATELLA

Vu le bureau municipal du 03/07/2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la proposition faite à la SAFER, 19 rue d'Anjou 75008 Paris, d'acquérir la parcelle cadastrée AD966 au prix de 5 895,21 euros.

Vu l'accord de la SAFER concernant cette vente au prix indiqué ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'acquérir, après avoir purgé le droit de préemption auprès de la SAFER Île-de-France, la parcelle cadastrée AD966 d'une surface totale de 14 a 88 ca, figurant au cadastre comme appartenant à la SAFER.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON